

REPUBLIQUE - FRANCAISE

Liberté – Egalité - Fraternité

COMMUNE DE BOUSSY-SAINT-ANTOINE

ESSONNE

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'Art. L 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)
Le Conseil Municipal de la commune se réunira en séance ordinaire

Le Jeudi 25 mai 2023

À 20h00

Salle Jacques-Chamaillard

(Retransmis en direct sur la page Facebook de la ville)

ORDRE DU JOUR

DÉLIBÉRATIONS

1. Approbation du compte de gestion 2022
2. Vote du compte administratif 2022
3. Affectation du résultat du compte administratif 2022
4. Subvention à l'association Frelons asiatiques 91
5. Vote du solde de la subvention 2023 au Comité des Œuvres Sociales (COS) du personnel communal
6. Subvention à la Protection civile de l'Essonne
7. Réitération de garantie d'emprunt CDC habitat
8. Taxe Locale sur la Publicité extérieure – Tarifs 2024
9. Autorisation à donner au Maire pour signer le permis d'aménager des espaces publics du Cœur de ville
10. Déclassement du domaine public de véhicules épaves et matériels techniques
11. Approbation du Règlement Local de Publicité
12. Dénomination des groupes scolaires
13. Modification du tableau des effectifs

Questions diverses

Le Maire,

Romain COLAS

